



La Boissière Environnement -LBE

Association régie par la loi de 1901 N° W343014590

BULLETIN n°55

Septembre 2015

Editorial

Ce numéro 55 apporte modestement quelques informations sur les évolutions de notre environnement et un contexte administratif qui l'accompagne (Pays et son Conseil de Développement auquel LBE participe). Vous trouverez également des articles sur nos animations passées et à venir.

Notre Assemblée Générale se tenait habituellement en septembre, période très chargée pour nombre d'entre nous ; pour cette raison le CA a décidé de repousser l'AG au mois de Novembre.

*Nous vous donnons rdv le **Vendredi 27 Novembre à partir de 20h30**. Venez nombreux !*

Sophie Giraud

NOS SOLS AGRICOLES DISPARAISSENT...AGISSONS !

En France et tout particulièrement dans notre région, l'artificialisation des sols n'arrête pas d'augmenter. En France entre 1993 et 2000 c'est en moyenne 61000 ha de sols qui ont été artificialisés par an, soit l'équivalent d'un département de taille moyenne tous les 10 ans ! Et entre 2006 et 2012 ce phénomène a encore progressé avec 68000 ha de sols disparus par an en moyenne. Aujourd'hui c'est 9.1% de notre territoire qui est artificialisé.

Mais qu'est-ce qu'un sol artificialisé ? Ce sont des sols recouverts de matériaux (constructions, bitume, pelouses artificielles...) ou décapés ou stabilisés, et qui de ce fait ont perdu leurs propriétés naturelles comme la filtration et la rétention des eaux de pluie, la production de plantes, le stockage de carbone. Il s'agit principalement des espaces urbains, des zones industrielles et commerciales, des routes, des mines, carrières, décharges, des équipements sportifs et de loisirs.

L'imperméabilisation de la plupart de ces sols n'est pas le seul problème ; car il faut savoir que cette artificialisation se fait principalement aux dépens des sols agricoles, et pas des moins

riches. Pour notre Pays cœur d'Hérault, 80% des espaces artificialisés sont des sols de bon potentiel agronomique.

Pour notre territoire l'agriculture est fondamentale, par sa place dans l'économie locale et les emplois qu'elle génère dans le commerce, l'artisanat, les services, mais aussi parce qu'elle façonne notre cadre de vie en créant nos paysages et de la biodiversité. C'est l'alternance de vignes, garrigues, coteaux boisés, vergers, qui fait la beauté de nos paysages et le bonheur des animaux de nos campagnes. Malheureusement la population agricole ne cesse de diminuer et de vieillir, et du fait de la pression foncière, il est de plus en plus difficile pour des jeunes de prendre la relève.

Nous sommes tous concernés et il faut que chacun s'interroge sur quel type d'environnement il souhaite mais aussi quelle alimentation (la nourriture locale ou celle passée par les chambres froides des hypermarchés ?).

Des moyens d'agir existent... à commencer par notre pouvoir de consommateur.

PAYS- CONSEIL DE DEVELOPPEMENT- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Pays, c'est d'abord un territoire : le nôtre, **Pays cœur d'Hérault**, regroupe 3 communautés de communes : Clermontais, Lodévois-Larzac et la Vallée de l'Hérault. Il est doté d'une **structure** qui peut avoir diverses formes juridiques : association, syndicat, ... Pour notre pays il s'agit d'un **Syndicat de développement local** ou SYDEL, dans lequel siègent des élus issus du suffrage universel local.

Sa **mission** est de définir et d'accompagner une politique d'aménagement et de développement du territoire. Il s'organise en :

- un **comité syndical** qui est une assemblée délibérative (décisions concernant le vote du budget, l'approbation du compte administratif, les modifications statutaires...);
- des **vice-présidents, 1 président** et un **bureau** qui constituent l'**exécutif**;
- **8 commissions**.

La « **charte de développement du pays** » permet de fixer les enjeux et les objectifs du pays (elle agit comme la « Constitution » interne du pays). En cœur d'Hérault, la charte Agenda 21 de développement qui s'intitule « Le Pays rêvé...en 2025 » vient d'être renouvelée pour 10 ans (2014-2025).

Elle s'articule autour de **6 défis** :

- 1- Une terre d'accueil et de rencontre (tourisme, culture, patrimoine...)
- 2- Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer (santé, logement, cohésion sociale..)
- 3- L'économie et l'emploi
- 4- L'agriculture (circuits courts, viticulture, foncier, diversification des filières...)
- 5- L'exigence environnementale (eau, développement durable, énergie, ruralité, paysages...)
- 6- L'urbanisme, le logement, la mobilité (cadre de vie, pôles urbains...).

Démocratie participative :

C'est un moyen offert à nous tous, simples citoyens pour être informés et actifs face à des questions, des problèmes du quotidien ou de notre environnement et peser dans les décisions qui nous concernent.

Comment ? En allant chercher l'information, en débattant, en exprimant nos avis, en trouvant des solutions et en les proposant aux élus. **Où ?** Dans les commissions extra-municipales mais aussi en siégeant au **Conseil de Développement du Pays**, qui est un organe institutionnel de la démocratie participative.

Le Conseil de développement ou CoDev :

C'est le représentant institutionnel de la **société civile** au sein du Pays. Il est composé des représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives du territoire.

Il répond à une **obligation législative** (Loi Voynet ou LOADDT de 1999, reprise dans la loi MAPAM (Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles) de 2014.

Le CoDev du Pays Cœur d'Hérault s'est organisé en 4 **commissions** pour travailler plus efficacement dont une commission agriculture- exigence environnementale.

LBE participe très activement au Conseil de Développement : Si vous souhaitez d'avantage d'informations, des documents papiers comme la charte de Pays, etc, contactez-nous !

LA BOISSIERE ENVIRONNEMENT A BESOIN DE VOUS

Ce bulletin que vous lisez et qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, mais aussi les animations, conférences, etc, qui se terminent par un verre de l'amitié sont gratuits. C'est une volonté du bureau. Mais pour maintenir ces activités et la convivialité **nous avons besoin de votre soutien.**



L'un des moyens de l'exprimer est de renouveler votre adhésion à LBE. Le bulletin d'adhésion pour la nouvelle période septembre 2015-septembre 2016 se trouve en dernière page.

Un autre moyen est de participer à notre Assemblée Générale qui se tiendra le **Vendredi 27 Novembre à partir de 20h30**. Venez nombreux !

Vous pouvez aussi nous aider en participant à diverses tâches, par exemple lors des animations, pour distribuer les bulletins, etc. Enfin vous pouvez renforcer notre équipe en participant librement au Conseil d'Administration (auditeur libre, sans engagement), ou en intégrant le CA ultérieurement (vote à la prochaine Assemblée Générale).

Toutes les bonnes volontés et suggestions sont les bienvenues. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous écrire à laboissiereenvironnement@gmail.com**

L'INAUGURATION DE LA VOIE DE CHEMIN DE FER À LA BOISSIÈRE

En 1894, Séverin Bonniol était maire de La Boissière. Il signe, le 15 novembre de cette année-là une convention avec la compagnie des chemins de fer ; celle-ci permet à la compagnie d'établir, à ses frais, une canalisation d'eau de la fontaine à la gare. Les locomotives ont à l'époque besoin d'eau car ce sont des locomotives à vapeur. Cette convention est acceptée par le préfet le 6 décembre. Le maire a de plus négocié un aller et retour gratuit de La Boissière à Aniane pour tous les habitants du village et des Mas.



Le jour de l'inauguration, les habitants attendent à la gare l'arrivée du train. Il va sans dire que chacun a revêtu ses plus beaux habits.

En route pour Aniane !

Le retour était prévu dans la soirée, mais que faire toute une journée à Aniane. Il y a bien sûr les visites faites aux familles, le repas au restaurant pour certains, et le cabaret pour presque tous ! Plusieurs heures au cabaret impliquent plusieurs pichets de vin, c'est la moindre des choses. Enfin, le soir venu, tout le monde remonte dans le train. Mais le *tarral* (vent du nord) s'était levé dans l'après-midi et chose curieuse il ne soufflait pas pour tous avec la même vigueur.

Le chemin du retour fut de assez long à très long- je parle ici du trajet allant de la gare au domicile des habitants-. Certains, pour éviter les bourrasques de vent étaient obligés de faire des pas de côté, d'autres d'avant en arrière. Enfin, après beaucoup d'efforts tout le monde s'est couché.....On avait bien fêté le premier passage du train à La Boissière.

Ce récit a été fait par les sœurs Imbert -Marte et Noélie, épicières à La Boissière en 1970, à J.F. Lalanne.

HALTE AUX DECHARGES SAUVAGES

Le 23 mai était la journée de Nettoyage de Printemps organisée depuis plus de 10 ans. Comme tous les ans depuis l'origine, La Boissière Environnement a répondu présent. La sensibilisation avait commencé dès le vendredi après-midi auprès des enfants (voir article suivant). Tous les participants se sont retrouvés dès 9 heures près du cimetière. Chacun a reçu 3 sacs poubelles, l'un pour le plastique et le papier, l'autre pour le métal, et le dernier pour le verre. Eh, oui c'est le tri sélectif !

Mission : choisir un itinéraire sur le territoire de la commune et à 3 ou 4 ramasser, le long des routes, sur le domaine public : bouteilles, boîtes de conserves, papier, plastique...

Plusieurs avaient revêtu d'un gilet phosphorescent jaune pour ne pas être accroché par une automobile ; certains les ont pris pour des employés municipaux ! Mais non c'étaient des bénévoles.

Quel dommage que les gens jettent le long des routes leurs bouteilles de bière, d'eau ou de coca cola, leurs sacs plastiques plus ou moins remplis...qu'ils soient automobilistes ou cyclistes ... Ce sont pourtant tous des « amis de la nature » !

Mais ce qui nous a scandalisé le plus ce sont les décharges sauvages ; nous en avons dénombré une vingtaine, et là les sacs ne suffisent pas, il a fallu faire venir des remorques ... Alors qu'une déchèterie n'est qu'à quelques kilomètres de plus, à Montarnaud, Aniane ou à Gignac. Elles sont faites pour cela. C'est gratuit et les produits sont recyclés.

Une petite suggestion, pourquoi ne pas faire le nettoyage de printemps avant que les herbes aient poussé, car elles cachent beaucoup de petits détritiques... par exemple en avril.

Chères Boissières, Chers Boissières, notre village est dans une belle petite vallée protégeons là.

ANIMATION TRI SELECTIF A L'ECOLE (PERISCOLAIRE)



Notre association LBE, toujours dans sa démarche de préservation du cadre de vie du village, a organisé une séance d'animation pour sensibiliser les enfants (une quarantaine d'enfants répartis en plusieurs groupes) au tri sélectif.

Après avoir passé une vidéo expliquant sous forme de dessin animé l'importance des circuits courts et du tri, les intervenants ont demandé aux enfants de s'exprimer sur ces deux sujets ; font ils le tri ? Est-ce compliqué ? Pourquoi les achats de proximité sont meilleurs pour l'environnement ?

Beaucoup ont répondu qu'ils triaient pour éviter d'avoir des déchets partout dans la nature

Les groupes ont ensuite réfléchi à la composition des divers déchets et leur dangerosité pour les animaux avant de se répartir en 2 ateliers qui ont alterné : Le 1^{er} consacré au tri sur table d'un gros tas de déchets ; il faut les nommer et les classer en recyclables ou jetables, ce qui n'est pas toujours facile...le plastique se recycle, mais pas celui du pot de yaourt ou de la barquette en polystyrène.

Dans le 2^{ème} groupe, chaque enfant a inscrit sur un sac réutilisable en tissus fait « maison » (merci Danielle !) à l'aide de pochoirs les **3R** qui sont « l'HYMNE DU RECYCLEUR : Réduire (les emballages) Réutiliser (en donnant une nouvelle fonction) et Recycler.

Grâce à l'écoute attentive et motivée des enfants et à la disponibilité des divers intervenants, ces ateliers ont été un agréable moment d'échange et de partage. Et tous sont repartis avec leur sac, fiers de pouvoir partager leur nouveau savoir en famille.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS LBE À noter dans vos calendriers !

CONFERENCE DE J.F.LALANNE, La Boissière à travers les âges, le samedi 10 octobre, 20h30, Salle des fêtes de La Boissière.

ASSEMBLEE GENERALE, le Vendredi 27 Novembre à partir de 20h30. Salle des fêtes de La Boissière

GREFFE SUR FRUITIERS SAUVAGES avec l'association PAYSARBRES, le samedi 28 Novembre à partir de 10h et jusqu'à 17h. Salle des fêtes de La Boissière puis sur le terrain. Matin, théorie et après-midi, poursuite de l'élaboration de la haie fruitière sur les talus de l'ancienne voie de chemin de fer. Possibilité de ne venir que le matin où l'après-midi ! Participation gratuite, ouverte à tous.

Bulletin d'adhésion - Association La Boissière Environnement

J'adhère à l'association pour la période septembre 2015-septembre 2016

Tarif individuel : 10 €

Tarif familial : 15 €

Nom(s) : Prénom(s) :

Domicilié(s) à :

Tél : e-mail :

Fait à : Le : SIGNATURE

Envoyez bulletin d'adhésion et cotisation à : Jean-Marie Dors, trésorier, 12 rue du porche, Mas d'Agrès, 34150. La Boissière. Chèques à l'ordre de « LA BOISSIÈRE ENVIRONNEMENT.